



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
22 décembre 2008
Français
Original: anglais

Conférence générale

Treizième session

Vienne, 7-11 décembre 2009

Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-cinquième session

(2 et 3 décembre 2008)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-2	3
I. Questions d'organisation et de procédure	3-18	3
II. Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 2)	19-24	5
A. Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007.....	20	5
B. Situation financière de l'ONUDI	21	6
C. Normes comptables	22	6
D. Mobilisation de ressources financières	23	6
E. Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013	24	6
III. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011 (point 3)	25	6
IV. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 4); Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6)	26-28	7
A. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 4)	27	7
B. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6)	28	7



V.	Crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI (point 5)	29	7
VI.	Conclusion d'accords de base types relatifs à la coopération entre l'ONUDI et les États Membres (point 9)	30	7
VII.	Préparatifs de la treizième session de la Conférence générale (point 11).	31	7
VIII.	Questions relatives au personnel (point 7)	32	8
IX.	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 8).	33	8
X.	Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session (point 12)	34	8
XI.	Adoption du rapport (point 13)	35	8
XII.	Clôture de la session	36	8
Annexes			
I.	Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-cinquième session		9
II.	Documents présentés au Conseil à sa trente-cinquième session		15

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-cinquième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.35/SR.1 à SR.4), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.

2. La décision suivante du Conseil, qui figure à l'annexe I, se rapporte aux travaux de la Conférence générale à sa treizième session:

IDB.35/Dec.5 Cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013

I. Questions d'organisation et de procédure

3. La trente-cinquième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, les 2 et 3 décembre 2008 (4 séances plénières – voir IDB.35/SR.1 à 4).

Participation

4. Les 53 membres du Conseil étaient représentés à la session: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Burkina Faso, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Uruguay.

5. Les 46 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Albanie, Angola, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Croatie, El Salvador, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Indonésie, Israël, Jordanie, Koweït, Lesotho, Liban, Lituanie, Malaisie, Malte, Mongolie, Monténégro, Namibie, Oman, Panama, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

6. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

7. La Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

8. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

9. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés: Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

10. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

11. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Commission européenne, Institut international du froid (IIF), Institution intergouvernementale pour l'utilisation de la micro-algue spiruline contre la malnutrition, Organisation de coopération économique (OCE), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique.

12. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement, Centre autrichien d'experts confirmés, Chambre de commerce austro-égyptienne, Comité international des plastiques en agriculture (CIPA), Congrès international des industriels et des entrepreneurs (ICIE), Conseil international des femmes (CIF), Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), Forum francophone des affaires (FFA), Global Outsourcing and Linkages (GOAL), Institut supérieur de gestion (ISG), Mountain Unlimited, Organisation des Capitales et Villes Islamiques (OCVI) et Sorooptimist International.

Ouverture de la session

13. La trente-cinquième session du Conseil a été déclarée ouverte par son Président, M. H. Bazoberry Otero (Bolivie).

Bureau de la session

14. Les membres du Bureau de la trente-cinquième session ont été élus au début de la première session ordinaire en 2008: M. H. Bazoberry Otero (Bolivie), Président, M^{me} K. Sinegiorgis (Éthiopie), M. A. Raiss Shaghghi (République islamique d'Iran) et M. G. Kemmerling (Allemagne), Vice-Présidents, et M^{me} N. Vladulescu (Roumanie), Rapporteur.

Ordre du jour de la session

15. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Normes comptables;
 - d) Mobilisation de ressources financières;
 - e) Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013.
3. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011.
4. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
5. Crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI.

6. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.
7. Questions relatives au personnel.
8. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
9. Conclusion d'accords de base types relatifs à la coopération entre l'ONUDI et les États Membres.
10. Nombre et durée des sessions.
11. Préparatifs de la treizième session de la Conférence générale.
12. Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session.
13. Adoption du rapport.

16. Lors de l'adoption de l'ordre du jour, des déclarations ont été faites par le représentant de la France au nom de l'Union européenne et par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine (voir IDB.35/SR.1, par. 3 et 4). Le Conseil est convenu de ne pas examiner le point 10 de l'ordre du jour (nombre et durée des sessions), mais de prendre uniquement note des informations fournies dans l'ordre du jour annoté (IDB.35/1/Add.1).

17. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.35/Dec.1, IDB.35/SR.1, par. 41 et 42).

18. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. G. Kemmerling (Allemagne), Vice-Président, de les présider (voir IDB.35/SR.2, par. 8 et 9).

II. Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 2)

19. Au titre du point 2, le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points subsidiaires a) à e). Les débats sur ces points sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.35/SR.1, par. 43 à 90 et IDB.35/SR.2, par. 10 à 27. Le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-quatrième session (IDB.35/2) et des documents mentionnés aux sections A à E ci-dessous.

A. Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

20. Au titre du point 2 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'exercice biennal 2006-2007 terminé le 31 décembre 2007 (IDB.35/3*), du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007 présenté par le Directeur général (IDB.35/4) et du rapport sur l'exécution du programme pour 2007, qui figure dans le *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2007* (IDB.34/2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.2) et adopté la décision IDB.35/Dec.2 (voir annexe I).

B. Situation financière de l'ONUDI

21. Au titre du point 2 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.35/5) et d'une mise à jour sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.35/CRP.2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.3) et adopté la décision IDB.35/Dec.3 (voir annexe I).

C. Normes comptables

22. Au titre du point 2 c), le Conseil était saisi d'un rapport d'étape du Secrétariat sur les Normes comptables internationales du secteur public (IDB.35/6). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

D. Mobilisation de ressources financières

23. Au titre du point 2 d), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mobilisation de ressources financières (IDB.35/7), d'informations sur les résultats obtenus en matière de financement figurant au *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2007* (IDB.34/2, chap. 1.C), ainsi que d'informations sur les projets approuvés en 2007 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.24/CRP.2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.4) et adopté la décision IDB.35/Dec.4 (voir annexe I).

E. Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013

24. Au titre du point 2 e), le Conseil était saisi de propositions du Directeur général sur le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013 (IDB.35/8) et de propositions exhaustives du Directeur général intitulées "Développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement – cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013" (IDB.35/8/Add.1). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.10) et adopté la décision IDB.35/Dec.5 (voir annexe I).

III. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011 (point 3)

25. Au titre du point 3, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011 (IDB.35/14). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.2, par. 28 à 51. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

IV. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 4); Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6)

26. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 4 et 6. Les débats sur ces points sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.35/SR.2, par. 52 à 84 et IDB.35/SR.3, par. 1 à 9.

A. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (point 4)

27. Au titre du point 4, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (IDB.35/11). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

B. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6)

28. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (IDB.35/12). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

V. Crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI (point 5)

29. Au titre du point 5, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI (IDB.35/9). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.3, par. 10 à 60. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

VI. Conclusion d'accords de base types relatifs à la coopération entre l'ONUDI et les États Membres (point 9)

30. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur la conclusion d'accords de base types relatifs à la coopération entre l'ONUDI et les États Membres (IDB.35/15) et d'un document de séance portant le même titre (IDB.35/CRP.5). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.3, par. 61 et 62. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.5) et adopté la décision IDB.35/Dec.6 (voir annexe I).

VII. Préparatifs de la treizième session de la Conférence générale (point 11)

31. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les préparatifs de la treizième session de la Conférence générale (IDB.35/16). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.3, par. 63 à 68. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.8) et adopté la décision IDB.35/Dec.7 (voir annexe I).

VIII. Questions relatives au personnel (point 7)

32. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.35/13) et d'un document de séance intitulé "Liste du personnel du Secrétariat de l'ONUDI" (IDB.35/CRP.3, en anglais seulement). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.3, par. 69 à 74. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.6) et adopté la décision IDB.35/Dec.8 (voir annexe I).

IX. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 8)

33. Au titre du point 8, le Conseil était saisi de deux notes du Directeur général sur les demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales (IDB.35/10 et Add.1). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.3, par. 75 et 76. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.7) et adopté la décision IDB.35/Dec.9 (voir annexe I).

X. Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session (point 12)

34. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la trente-sixième session (IDB.35/CRP.4). Une déclaration a été faite par le Président sur ce point et est résumée dans le compte rendu analytique IDB.35/SR.4, par. 1. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.35/L.9) et adopté la décision IDB.35/Dec.10 (voir annexe I).

XI. Adoption du rapport (point 13)

35. Au titre du point 13, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.35/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.35/SR.4, par. 34 à 36).

XII. Clôture de la session

36. Le 3 décembre 2008, à 17 h 7, le Conseil a clos sa trente-cinquième session (voir IDB.35/SR.4, par. 37 à 39).

Annexe I

Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-cinquième session

Décision n°	Titre	Page
IDB.35/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence	10
IDB.35/Dec.2	Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007	10
IDB.35/Dec.3	Situation financière de l'ONUDI	10
IDB.35/Dec.4	Mobilisation de ressources financières	11
IDB.35/Dec.5	Cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013	11
IDB.35/Dec.6	Conclusion d'accords de base relatifs à la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI	12
IDB.35/Dec.7	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale	13
IDB.35/Dec.8	Questions relatives au personnel	13
IDB.35/Dec.9	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales	13
IDB.35/Dec.10	Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session	13

IDB.35/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa trente-cinquième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
2 décembre 2008*

IDB.35/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

Le Conseil du développement industriel,

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'exercice biennal 2006-2007 terminé le 31 décembre 2007, publié sous la cote IDB.35/3-PBC.24/3*, du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007 (IDB.35/4-PBC.24/4) et du *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2007* (y compris le rapport sur l'exécution du programme pour 2007) (IDB.34/2-PBC.24/2);

b) A apprécié l'importance de la contribution apportée par le Commissaire aux comptes, à travers ses recommandations, à l'amélioration de la gestion de l'ONUDI, de ses opérations et de ses résultats;

c) A également pris note de la déclaration prononcée par le Directeur général à la vingt-quatrième session du Comité des programmes et des budgets;

d) A remercié le Commissaire aux comptes pour ses prestations;

e) A demandé au Directeur général de continuer d'appliquer les recommandations du Commissaire aux comptes et de faire un rapport au Conseil du développement industriel sur ce point à sa trente-sixième session.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel,

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.35/5-PBC.24/5;

b) A instamment prié les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.4 Mobilisation de ressources financières

Le Conseil du développement industriel,

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.35/7-PBC.24/7;

b) A décidé de déléguer au Directeur général le pouvoir d'approuver les projets devant être financés par le Fonds de développement industriel en 2008 et 2009, conformément aux priorités définies dans le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011 (IDB.32/8 et Add.1, et IDB.32/CRP.5);

c) A encouragé les États Membres et les autres bailleurs de fonds à augmenter le montant des contributions volontaires qu'ils versent à l'Organisation;

d) A également encouragé tous les bailleurs à envisager de verser des fonds non réservés à des fins spécifiques, en particulier pour que l'ONUDI puisse exécuter les programmes intégrés de façon coordonnée, en instaurant une synergie qui lui permette d'obtenir davantage de résultats, comme le voudrait la notion de programmes intégrés, et pour qu'elle apporte son appui à l'élaboration et à la mise en œuvre efficaces des nouvelles initiatives et des programmes thématiques répondant aux priorités internationales en matière de développement;

e) A prié les États Membres d'envisager de mettre des ressources à la disposition de l'ONUDI pour lui permettre de participer à des programmes requérant un cofinancement, en versant des contributions à des fonds d'affectation spéciale ou en octroyant des financements à des fins spéciales au niveau national ou international;

f) A en outre encouragé les gouvernements des pays bénéficiaires à collaborer activement avec l'ONUDI pour mobiliser des fonds afin de financer les programmes élaborés conjointement et d'autres activités hautement prioritaires, et notamment à contribuer à recenser les fonds disponibles au niveau national, y compris dans le cadre d'accords de partage de coûts, et les ressources provenant de donateurs bilatéraux, des fonds d'affectation multidonateurs, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement, tout en concourant à faciliter l'accès à ces fonds;

g) A vivement recommandé aux États Membres de soutenir l'Organisation dans les efforts qu'elle déploie pour créer et promouvoir de nouveaux programmes et initiatives dans le contexte du développement international, en particulier par le biais de conférences internationales et d'autres formes de dialogue, afin que ces initiatives soient bien connues, que leur pertinence pour les objectifs du développement international soit reconnue et que des ressources soient disponibles.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.5 Cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013

Le Conseil du développement industriel,

a) Ayant examiné les propositions exhaustives du Directeur général relatives au Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013 (IDB.35/8 et IDB.35/8/Add.1);

b) A recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution suivant:

“La Conférence générale,

Rappelant sa décision GC.2/Dec.23, telle que modifiée par la décision GC.6/Dec.10, par laquelle elle a prié le Directeur général de présenter au Conseil un cadre de programmation à moyen terme,

Constatant qu'il importe de doter l'Organisation d'un cadre complet et cohérent pour relever efficacement les défis pour le développement industriel posés par un monde en mutation rapide,

Se félicitant du contenu du cadre de programmation à moyen terme exposé dans le document IDB.35/8/Add.1, en ce qu'il associe en particulier continuité et renforcement d'un certain nombre de programmes,

Accueillant avec satisfaction le nouveau format et les traits novateurs, notamment la définition d'éléments de programme, l'alignement prévu sur l'établissement des programmes et budgets et la mise au point d'une matrice des résultats cumulés complétée par des indicateurs de performance,

Accueillant également avec satisfaction la présentation, dans le cadre de programmation à moyen terme, de programmes régionaux distincts pour l'Afrique, la région des pays arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et les nouveaux États indépendants, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'élaboration de réponses stratégiques pour chaque région,

a) Constate que le cadre de programmation à moyen terme est un outil important et souple qui permet à l'Organisation de s'acquitter de ses mandats;

b) Prend note avec satisfaction du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013;

c) Invite le Directeur général à rendre compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme dans le Rapport annuel.”

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.6 Conclusion d'accords de base relatifs à la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel,

a) A rappelé la décision GC.1/Dec.40 adoptée le 12 décembre 1985 par la Conférence générale à sa première session;

b) A pris note des renseignements sur la conclusion d'accords de base relatifs à la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI communiqués par le Directeur général dans le document IDB.35/15;

c) A invité le Secrétariat à intensifier ses efforts pour négocier avec les gouvernements bénéficiaires qui ne l'ont pas encore fait afin de conclure des accords de coopération appropriés et de les mettre en vigueur;

d) A prié le Directeur général de lui faire régulièrement rapport sur l'état des accords de coopération conclus au nom de l'Organisation.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.7 Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale

Compte tenu de la grave crise financière mondiale qui a créé un environnement difficile pour un grand nombre de gouvernements, le Conseil a décidé:

- a) De revoir sa décision IDB.34/Dec.9;
- b) De tenir la treizième session de la Conférence générale à Vienne du 7 au 11 décembre 2009, annulant et remplaçant ainsi sa décision IDB.34/Dec.9.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.8 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel,

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.35/13;
- b) A noté les modifications apportées, en application de l'article 13.3 du Statut du personnel, au tableau I dudit Statut afin de les rendre conformes à la décision de l'Assemblée générale énoncée dans la résolution 62/227;
- c) A également noté les modifications apportées aux appendices A, C et N et au sous-alinéa i) de l'alinéa a) de la disposition 103.12 du Règlement du personnel.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.9 Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Le Conseil du développement industriel,

- a) A pris note des informations figurant dans les documents IDB.35/10 et Add.1;
- b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI aux organisations non gouvernementales suivantes:

Confédération syndicale internationale (CSI), et
Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires (OLAGI).

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

IDB.35/Dec.10 Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session

Le Conseil du développement industriel,

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.35/CRP.4;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa trente-sixième session:
 1. Élection du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport du Directeur général pour 2008.
4. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris:
 - a) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - b) Programme régional pour l'Afrique;
 - c) Programme régional pour les pays arabes; et
 - d) Autres programmes régionaux.
5. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2008 2009;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2010-2011;
 - d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2010-2011;
 - e) Normes comptables;
 - f) Mobilisation de ressources financières;
 - g) Nomination d'un commissaire aux comptes.
6. Programme et budgets, 2010-2011.
7. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies: le rôle de l'ONUDI.
8. Accord de coopération avec le Programme des Nations pour le développement.
9. Crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI.
10. Impact de la crise financière mondiale sur le développement industriel des pays en développement: la réponse de l'ONUDI.
11. Activités du Corps commun d'inspection.
12. Questions relatives au personnel, y compris nouvel accord sur la sécurité sociale.
13. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
14. Recommandation d'un candidat au poste de Directeur général.
15. Préparatifs de la treizième session de la Conférence générale.
16. Ordre du jour provisoire et date de la trente-septième session.
17. Adoption du rapport.
- c) A décidé de tenir sa trente-sixième session du 23 au 26 juin 2009.

*4^e séance plénière
3 décembre 2008*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa trente-cinquième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.35/1	1	Ordre du jour provisoire
IDB.35/1/Add.1	1	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.35/2	2	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-quatrième session (3 et 4 septembre 2008)
IDB.35/3* PBC.24/3*	2 a)	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'exercice biennal 2006-2007 terminé le 31 décembre 2007
IDB.35/4 PBC.24/4	2 a)	Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007 présenté par le Directeur général
IDB.35/5 PBC.24/5	2 b)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.35/6 PBC.24/6	2 c)	Normes comptables internationales du secteur public. Rapport d'étape du Secrétariat
IDB.35/7 PBC.24/7	2 d)	Mobilisation de ressources financières. Rapport du Directeur général
IDB.35/8 PBC.24/8	2 e)	Cadre de programmation à moyen terme, 2010-2013. Propositions du Directeur général
IDB.35/8/Add.1	2 e)	Développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement – cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013. Propositions exhaustives du Directeur général
IDB.35/9	5	Crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.35/10 et Add.1	8	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales. Note du Directeur général.
IDB.35/11	4	Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Rapport intérimaire du Directeur général
IDB.35/12	6	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Rapport du Directeur général
IDB.35/13	7	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.35/14	3	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011. Rapport du Directeur général
IDB.35/15	9	Conclusion d'accords de base relatifs à la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI. Note du Directeur général
IDB.35/16	11	Préparatifs de la treizième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.35/17	-	Liste des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Note du Secrétariat
Documents de séance		
IDB.35/CRP.1 (anglais seulement)	1	List of documents
IDB.35/CRP.2 (anglais seulement)	2 b)	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
IDB.35/CRP.3 (anglais seulement)	7	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.35/CRP.4 (anglais seulement)	12	Provisional agenda and date of the thirty-sixth session. Note by the Director-General
IDB.35/CRP.5 (anglais seulement)	9	Conclusion of basic cooperation agreements between Governments and UNIDO. Note by the Secretariat
IDB.35/CRP.6	-	List of participants

IDB.34/2 PBC.24/2	2 a) et 2 d)	<i>Rapport annuel 2007 de l'ONUDI</i>
PBC.24/CRP.2 (anglais seulement)	2 d)	Projects approved under the Industrial Development Fund, trust funds and other voluntary contributions in 2007